



**HAL**  
open science

## Germaine Lebel : une chartiste à l'École des hautes études en sciences sociales

Corinne M. Belliard

► **To cite this version:**

Corinne M. Belliard. Germaine Lebel : une chartiste à l'École des hautes études en sciences sociales. Bibliothèque de l'École des chartes, 2020. hal-03207524

**HAL Id: hal-03207524**

**<https://hal.science/hal-03207524>**

Submitted on 25 Apr 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**GERMAINE LABEL :**  
**UNE CHARTISTE À L'ÉCOLE**  
**DES HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES \***

par Corinne M. BELLIARD

Née en 1906, Germaine Marie Léonie Label est l'une des premières femmes de sa génération dont le parcours professionnel, jusqu'à sa disparition en 1992, est associé de bout en bout à un grand établissement de l'enseignement supérieur. Il est étroitement lié en effet à l'histoire de la sixième section de l'École pratique des hautes études (EPHE), devenue en 1975 l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS)<sup>1</sup>. Puisqu'elle fut d'abord diplômée de l'EPHE puis nommée directrice d'études à la Maison des sciences de l'homme (MSH)<sup>2</sup>, on pourrait croire que la fille de Victor Lucien Label et de Joséphine Cora Marie Chatelain est passée de l'École à l'École, d'élève à enseignante dans son *Alma Mater*. En fait, l'inscription de cette inconnue dans le monde universitaire, particulièrement dans celui des historiens, commence par une formation de bibliothécaire-chartiste. De l'organisation de la lecture publique à l'enseignement, la carrière de Germaine Label ne sera pas rectiligne. La chartiste va prendre un nouveau départ et utiliser ses compétences pour exercer un autre métier avant de demander ses droits à la retraite en 1976. Pour comprendre le changement d'orientation professionnel de Germaine Label, il convient de commencer par évoquer son obtention du diplôme technique de bibliothécaire en 1933.

---

\*

Cette biographie n'aurait pu être réalisée sans la recommandation de son secrétaire perpétuel qui m'a permis d'accéder à la bibliothèque de l'Institut de France, l'autorisation généreusement accordée par Maurice Aymard de consulter le fonds Fernand Braudel, l'aide de Brigitte Mazon et d'Isabelle Weiland, du service des archives de l'École des hautes études en sciences sociales (ci-après EHESS), celle de Julien Pomart, des archives de la Fondation Maison des sciences de l'homme (ci-après FMSH), enfin de Camille Dégez-Selves à l'École nationale des chartes, et le soutien de Nicole Fouché (CNRS-EHESS) : qu'ils en soient ici tous chaleureusement remerciés.

<sup>1</sup> Décret n° 75-43 du 23 janvier 1975 portant application de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur à l'École des hautes études en sciences sociales, Journal officiel de la République française du 25 janvier 1975, p. 1145.

<sup>2</sup> En 1962, l'usage du féminin du substantif n'est pas encore passée dans l'usage courant et les archives font état de sa qualité de « directeur d'études ».

## I. Une bibliothécaire.

M<sup>lle</sup> Germaine Lebel possède toutes les qualités requises pour faire un excellent bibliothécaire.<sup>3</sup>

Lorsque Germaine Lebel entre en poste comme auxiliaire à la bibliothèque de la Sorbonne, elle commence une longue carrière, qui durera vingt-neuf ans et six mois, dans une profession qu'elle exercera en cinq lieux différents. Son dossier professionnel, conservé à l'EHESS, nous renseigne avec précision sur ses différentes mutations et sur son avancement dans le corps scientifique des bibliothèques universitaires<sup>4</sup>. Elle entre ainsi dans le métier comme bibliothécaire suppléante à la Sorbonne à la fin de l'année 1933. En 1934, elle est affectée à l'université de Lyon, toujours avec le statut de bibliothécaire suppléante. L'année suivante, elle est promue bibliothécaire déléguée à l'université d'Alger. Elle occupe la fonction de bibliothécaire à part entière en 1936, lorsqu'elle est envoyée à la bibliothèque universitaire de Lille.

Ses premières années dans la profession sont par ailleurs valorisées par l'obtention d'un doctorat ès Lettres, en février 1936, après les soutenances successives en 1935 d'une thèse principale<sup>5</sup> et d'une thèse complémentaire<sup>6</sup> à l'École nationale des chartes. Ses travaux d'historienne à l'École des chartes lui valent une consécration : elle reçoit en mai 1936 le deuxième prix Gobert de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. C'est alors avec le grade académique de docteur que Germaine Lebel poursuit sa carrière professionnelle d'archiviste paléographe à la bibliothèque Sainte-Geneviève à Paris de 1937 à 1939. Ce doctorat ne lui donne pas d'avantages dans son corps de métier, celui des Archives nationales, départementales et des bibliothèques, ni l'assurance d'entamer une carrière d'enseignante-chercheuse en sciences humaines à l'Université. Victime de sa formation, elle ne parvient pas à obtenir immédiatement son rattachement à une autre institution.

Toutefois, pendant la seconde guerre mondiale, elle assure quelques charges de cours. Elle remplit également la fonction de bibliothécaire en chef à l'Institut français de Bucarest. Détachée auprès du ministère des Affaires étrangères<sup>7</sup>, elle profite de son séjour en Roumanie

---

<sup>3</sup> Arch. EHESS, note de stage signée de Ch. Beaulieu, bibliothèque de l'université de Paris à la Sorbonne, le 17 octobre 1933.

<sup>4</sup> Conservé au service des archives de l'EHESS, il comprend des arrêtés, des documents relatifs à des candidatures, des missions, des notations, des validations de service et de la correspondance.

<sup>5</sup> Germaine Lebel, *Histoire administrative, économique et financière de l'abbaye de Saint-Denis, étudiée spécialement dans la province ecclésiastique de Sens, de 1151 à 1346*, Paris, 1935.

<sup>6</sup> *Ead.*, *Catalogue des actes de l'abbaye de Saint-Denis relatif à la province ecclésiastique de Sens, de 1151 à 1346, précédé d'une introduction sur les sources de l'histoire sandyonisienne, les privilèges spirituels de l'abbaye et la vie monastique*, Paris, 1935 (thèse). Voir aussi Marc Bloch, « Apologie pour le travail utile : à propos de deux livres sur Saint-Denis », dans *Annales d'histoire économique et sociale*, t. 9(43), 1937.

<sup>7</sup> Arch. EHESS, courrier officiel du ministre des Affaires étrangères au ministre de l'Éducation nationale, 15 avril 1939.

de son séjour en Roumanie pour y effectuer des recherches sur l'histoire des Balkans. Mais, à partir de 1946, elle pense de plus en plus à un retour dans « les cadres de la métropole »<sup>8</sup>. Sa nomination à la bibliothèque universitaire de Caen, arrêtée le 17 avril 1946, est contrée par une décision du gouvernement qui la maintient en Roumanie sur ordre, auprès du ministère des Affaires étrangères<sup>9</sup>. Germaine Lebel séjourne ainsi huit années durant à Bucarest. Le 3 juin 1947, elle entrevoit la possibilité de retourner à Alger, où une vacance s'annonce<sup>10</sup>. Cependant, le titulaire du poste concerné, Gabriel Esquer, est, « pour différentes raisons, maintenu en fonction jusqu'au 30 juin de l'année [suivante] »<sup>11</sup>. C'est donc le 5 juillet 1948 que Germaine Lebel dépose sa candidature au poste de conservatrice en chef de la Bibliothèque nationale d'Alger. Sa nomination est prononcée le 1<sup>er</sup> octobre 1948.

De nouveau hors de la métropole, Germaine Lebel va croiser le chemin de Fernand Braudel (1902-1985). C'est en reprenant le poste de Gabriel Esquer<sup>12</sup>, devenu entretemps directeur honoraire, que la nouvelle conservatrice en chef entre en contact avec l'ami de ce dernier. Elle sert à l'occasion d'intermédiaire entre les deux hommes, qui échangent une quarantaine de lettres d'ordre privé aussi bien que professionnel entre 1948 et 1954. Germaine Lebel s'applique notamment à respecter les commandes et les engagements de son prédécesseur, qui se félicite auprès de Fernand Braudel d'avoir « indiqué [à sa remplaçante] les bibliothèques auxquelles [il] faisai[t] servir un abonnement [aux] *Annales* »<sup>13</sup>, revue dont le titre complet, *Annales d'histoire économique et sociale*, a changé deux ans auparavant. Devenue *Annales. Économies, sociétés, civilisations* en 1946, la revue commandée par la conservatrice en chef est alors dirigée par Fernand Braudel, successeur des deux fondateurs Marc Bloch (1886-1944) et Lucien Febvre (1878-1956), et dont l'ambition, en 1929, était « d'encourager les échanges intellectuels »<sup>14</sup> et de privilégier un « dialogue raisonné entre les différentes sciences de l'homme »<sup>15</sup>.

---

<sup>8</sup> Plusieurs courriers et même un télégramme adressés à différentes autorités attestent son profond désir de revenir en France ; en témoignent trois lettres datées de février 1946, et notamment celle adressée, le 1<sup>er</sup> février, à Marcel Bouteron, directeur des bibliothèques de France (Arch. EHESS).

<sup>9</sup> Arch. EHESS, lettre de Germaine Lebel prenant acte des décisions du ministère des Affaires étrangères, 25 juin 1946.

<sup>10</sup> Arch. EHESS, lettre semi-officielle de l'inspecteur général des bibliothèques, Pierre Lelièvre, adressée à Germaine Lebel, 3 juin 1947.

<sup>11</sup> Arch. EHESS, lettre du même à la même, 27 novembre 1947.

<sup>12</sup> Arch. EHESS, procès-verbal d'installation, Alger, 13 octobre 1948.

<sup>13</sup> Bibliothèque de l'Institut de France, fonds Fernand Braudel, Correspondance (ci-après FFBC), lettre de Gabriel Esquer à Fernand Braudel, 12 novembre 1951.

<sup>14</sup> Thomas Wieder, « La tentation de l'histoire totale », dans *Le Monde*, dimanche 18- lundi 19 juillet 2010.

<sup>15</sup> D'après la présentation de la revue, en ligne : EHESS, *Annales, histoire, sciences sociales*, <<http://editions.ehess.fr/revues/annales-histoire-sciences-sociales/>> (consulté le 25 mai 2020).

En 1951, Germaine Lebel manifeste d'autant plus d'empressement à répondre aux demandes de Fernand Braudel - alors numéro deux, après le président Lucien Febvre, et secrétaire du bureau de la sixième section de l'EPHE - que celui-ci l'assure se faire le rapporteur de ses bons services auprès de l'inspecteur général Maurice Crouzet, vice-président du jury de l'agrégation d'histoire.

Germaine Lebel rend ainsi des services à Fernand Braudel. Le 21 décembre de cette année 1951, Fernand Braudel interroge Germaine Lebel sur la possibilité

de faire acheter par l'une des bibliothèques de Constantine [qu'elle] contrôle, quelques-uns des volumes de la liste [...] join[te à son courrier] [...] ou [d'] envoyer de la Bibliothèque nationale d'Alger cinq ou six ouvrages parmi les plus importants.<sup>16</sup>

La raison de la demande de Braudel, ainsi qu'il l'avance lui-même, est la présence à Constantine de M. Genty, un candidat «très remarquable» mais disposant de «livres en quantité insuffisante» pour préparer le concours de l'agrégation dont Fernand Braudel préside le jury. La réponse de Germaine Lebel, accompagnée de ses bons vœux, est datée du 17 janvier 1952 :

Selon votre désir, je me suis empressée de faire chercher en librairie, à l'usage de la bibliothèque municipale de Constantine, les ouvrages indiqués sur la liste ci-jointe. Une partie a pu être trouvée sur place et expédiée immédiatement à Constantine. Le reste, commandé en France, arrivera dans une dizaine de jours. Je mets, d'autre part, un mot à monsieur Genty, pour l'avertir qu'il pourra trouver ces livres à la bibliothèque de Constantine.<sup>17</sup>

Si Germaine Lebel s'est exécutée aussi rapidement, ce n'est pas tant pour recevoir les remerciements de Fernand Braudel - ni ceux de l'inspecteur général Crouzet - que dans l'espoir secret de passer de la Bibliothèque nationale d'Alger à l'EPHE, et le désir de se concilier leurs bonnes grâces envers son propre travail : en effet, elle a présenté le diplôme de la sixième section de l'EPHE, le 10 novembre 1951.

## II. Une chartiste diplômée de l'École pratique des hautes études.

Établissement d'enseignement supérieur et de recherche créé par décret impérial en 1868 sur proposition du ministre de l'Instruction publique, Victor Duruy (1811- 1894), l'EPHE avait pour mission de se tenir aux côtés de la Sorbonne, de dispenser une formation « pratique » à la recherche conçue sur le modèle de l'enseignement dispensé dans les universités allemandes et de réformer l'éducation<sup>18</sup>. Les élèves de l'EPHE pouvaient ainsi intégrer quatre sections :

---

<sup>16</sup> Bibl. Institut de France, FFBC, lettre de Germaine Lebel à Fernand Braudel, 21 décembre 1951.

<sup>17</sup> Bibl. Institut de France, FFBC, lettre de la même au même, 17 janvier 1952.

<sup>18</sup> Sur l'histoire de l'EPHE, voir *L'École pratique des hautes études. Invention, érudition, innovation de 1868 à nos jours*, dir. Patrick Henriot, Paris, 2018.

Mathématiques (I<sup>e</sup> section), Physique et chimie (II<sup>e</sup> section), Sciences naturelles et physiologie (III<sup>e</sup> section), Sciences historiques et philologiques & Sciences religieuses (IV<sup>e</sup> section). En 1869 une cinquième section, sans numéro, est ouverte sous l'intitulé Sciences économiques et administratives, qui ne rencontre néanmoins pas un succès immédiat, en raison de la survenue de la guerre franco-prussienne et de la chute rapide du Second Empire. Une nouvelle section est créée en 1886 sous l'intitulé Sciences religieuses (V<sup>e</sup> section). Si aucune de ces unités n'attire Germaine Lebel, en revanche elle sera très intéressée par la toute dernière section, dédiée aux Sciences économiques et sociales (VI<sup>e</sup> section), venue remplacer en 1947 la section Sciences économiques et administratives ainsi renommée, et qui deviendra plus tard, ayant gagné son autonomie, l'EHESS. Admise en 1951 dans cette institution, placée sous la direction de Lucien Febvre en 1947<sup>19</sup> puis de Fernand Braudel entre 1956 et 1972<sup>20</sup>, elle soutient comme tous les élèves un mémoire. La recherche de Germaine Lebel, qui se situerait aujourd'hui entre le mémoire de master et la thèse de doctorat et porte sur *La France et les Principautés danubiennes du XVI<sup>e</sup> siècle à la chute de Napoléon I<sup>er</sup>*, compte 460 pages. De l'avis de Fernand Braudel qui la dirige et du président de l'établissement, Lucien Febvre, le mémoire est « digne de l'École des hautes études ». Les passages concernant la création des consulats français sont particulièrement appréciés dans la mesure où ils éclairent un pan méconnu de l'histoire des rapports franco-roumains<sup>21</sup>. Toutefois, Fernand Braudel s'interroge sur les motivations professionnelles de l'autrice : « Le titre [d'élève diplômée de l'École des hautes études] que l'on peut vous donner vous intéresse-t-il vraiment? »<sup>22</sup> Germaine Lebel répond en revendiquant son intérêt pour un itinéraire qui s'écartere de la voie traditionnellement suivie par les chartistes et montre son désir de fortifier sa réussite par l'accès à la publication scientifique :

Vous me demandez si le titre en question m'intéresse vraiment et je vais vous répondre en toute franchise : l'idée de présenter ce travail aux Hautes études m'avait été suggérée par M. Lot, mon vieux patron de thèse à l'École des chartes, puis au doctorat, et j'y voyais un point final mis à des années de cours suivis jadis à la Section historique et dont je garde le meilleur souvenir. Mais, depuis mon exil dans les Balkans, j'ai quelque peu perdu contact avec les « normes » de la Sorbonne et, si la présentation de cet ouvrage vous semblait à quelque titre inopportune (vous connaissez mieux que moi la question), j'y renoncerais naturellement.

Par contre, je serais vraiment très heureuse si ce travail pouvait être publié - dussé-je le remanier ou le découper en tranche. J'aurais, par ailleurs, la possibilité d'en faire passer des fragments dans la *Revue de la Méditerranée*.<sup>23</sup>

---

<sup>19</sup> Denis Crouzet, « Lucien Febvre », dans *Les historiens*, dir. Véronique Sales, Paris, 2003, p. 58-83.

<sup>20</sup> Jacques Poloni-Simard, « Fernand Braudel », dans *ibid.*, p. 137-160.

<sup>21</sup> Les consulats français en Méditerranée sont plus connus, voir *Les consuls en Méditerranée, agents d'information (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, dir. Silvia Marzagalli, Paris, 2015.

<sup>22</sup> Bibl. Institut de France, FFBC, lettre de Fernand Braudel à Germaine Lebel, 23 janvier 1952.

<sup>23</sup> Bibl. Institut de France, FFBC, lettre de la même au même, 30 janvier 1952.

Fernand Braudel écrit à Paul Leuilliot<sup>24</sup>, directeur d'études et secrétaire de la rédaction des *Annales*, que « M<sup>lle</sup> Lebel est effectivement candidate au diplôme de l'École des hautes études » et le prie de « rédiger et de [lui] communiquer [son] rapport le plus rapidement possible »<sup>25</sup>. Ce rapport indique que

[l]e travail de M<sup>me</sup> Lebel comporte plusieurs parties très inégales tant pour le fond que pour la forme. D'abord une histoire des origines de l'influence française (chap. i - « xvi<sup>e</sup> siècle : Prétendants et aventuriers ») qui compte 17 pages. Puis un long résumé de la politique orientale de la France depuis Louis XIV jusqu'au congrès de Vienne, qui, sauf pour la période napoléonienne, est déjà bien connue. Dans une seconde partie, elle étudie les vicissitudes de l'établissement des consulats français dans les Principautés entre 1789 et 1815. Cette centaine de pages paraît, autant que je puisse en juger (et là-dessus l'avis de Georges Lefebvre serait important) tout à fait neuve. Une annexe intitulée « Le commerce français dans les Principautés aux xviii<sup>e</sup> et xix<sup>e</sup> siècles » est plus superficielle, et mériterait d'être étudiée en profondeur, car il s'agit d'une partie du trafic des pays de la mer Noire. Comme le manuscrit s'accompagne d'un abondant appareil de notes et d'une volumineuse bibliographie, il serait souhaitable que l'auteur ne s'arrête pas en si bon chemin.

On ne pourrait, à mon avis, envisager une publication de ce travail sans de profonds remaniements, et conseiller à l'auteur : 1<sup>o</sup> de s'en tenir d'abord à un ouvrage qui s'intitulerait : *La France et l'établissement des consulats français dans les Principautés danubiennes (1789-1815)*. Il pourrait être précédé par un *bref* aperçu de la politique orientale de l'Ancien Régime. 2<sup>o</sup> d'utiliser son chapitre i sur la France dans les Principautés danubiennes au xvi<sup>e</sup> siècle pour un article de revue. 3<sup>o</sup> de reprendre son annexe sur le commerce français en étudiant le trafic danubien et celui de la mer Noire à partir des *Capitulations*.

Il s'agit là de la conception même du travail. Quant aux critiques de détails je ne peux en apporter que pour la période que je connais. Le chapitre sur la politique orientale de la Révolution n'apprend rien de plus que Sorel, et comporte plusieurs inexactitudes dont celle qui consiste à parler du Comité de salut public en 1792. On trouve (p. 260) en guise de conclusion une vue d'ensemble de quelques pages sur l'influence de la Révolution française qui ne s'accroche à rien.

Quant à la politique napoléonienne dans les Balkans, elle ne saurait, bien entendu, se séparer de l'ensemble de la politique extérieure française, mais à quoi bon parler à son propos de l'expédition de Leclerc à Saint-Dominique, et de s'étendre sur l'aventure égyptienne ! Enfin il est regrettable que l'auteur n'ait pas songé à fixer très brièvement mais très nettement, dans une introduction, les limites géographiques des Principautés, leur régime politique et surtout social sans lesquels on ne saurait comprendre les résonances affaiblies de la propagande révolutionnaire. Au cas où elle publierait son travail sur l'établissement de nos consulats, une telle mise en place s'imposerait.<sup>26</sup>

Ignorant tout de ces suggestions et du contenu de ce rapport somme toute très critique et bien peu élogieux, Germaine Lebel s'inquiète du devenir matériel de son mémoire. Elle revient vers Fernand Braudel en avril 1952 pour lui demander ce qu'il est advenu de son manuscrit

---

<sup>24</sup> Jean-Jacques Hémardinquer, « Paul Leuilliot (1897-1987) », dans *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, t. 42, 1987, p. 1251-1253.

<sup>25</sup> Bibl. Institut de France, FFBC, lettre de Fernand Braudel à Paul Leuilliot, 13 février 1952.

<sup>26</sup> Arch. EHESS, rapport signé de Paul Leuilliot, 1952.

d'histoire <sup>27</sup>. La réponse ne se fait pas attendre et se veut rassurante :

Votre manuscrit ne s'est pas perdu et vous vaudra - ce qui va vous faire sourire - le titre d'élève diplômée de l'École des hautes études, lors de notre prochaine réunion. <sup>28</sup>

En effet, le 18 mai 1952, l'assemblée des enseignants déclare que des rapports favorables sur les thèses de MM. Mellot, Magran et de M<sup>lle</sup> Lebel ont été déposés <sup>29</sup>. Ainsi, à l'âge de quarante-six ans, Germaine Lebel devient la première femme diplômée de la sixième section de l'EPHE. Elle fait partie des 4 % de diplômées que compte l'enseignement supérieur dans les années 1950, précédant ainsi de loin l'ouverture de ses cursus aux femmes qui adviendra au début des années 1980 <sup>30</sup>. Aussi, Germaine Lebel se confond en remerciements auprès de Fernand Braudel et de Paul Leuilliot et se propose de les visiter « plus officiellement et complètement » <sup>31</sup> à l'occasion de sa prochaine mission à Paris, prévue dans le mois courant <sup>32</sup>. À l'automne 1952, Germaine Lebel se félicite de l'aimable entretien que lui a accordé Fernand Braudel. Elle ne dispose pas encore toutefois du procès-verbal attestant de l'obtention de son diplôme. Elle écrit alors à Fernand Braudel à ce sujet car elle « souhaiterai[t] vivement pouvoir tirer profit des observations qui ont dû être faites à cette occasion » <sup>33</sup> et publier son travail. Germaine Lebel lui confie à cette occasion qu'elle éprouverait « du soulagement à savoir que ces années de travail, souvent assez aride, n'ont pas été perdues » <sup>34</sup>.

On pourrait croire qu'à partir de 1952, Germaine Lebel, n'ayant plus de projets d'édition, interrompt ses relations avec Fernand Braudel. Or il n'en est rien. Leur correspondance s'espace simplement et reprend en 1957.

Entre 1952 et 1957, Germaine Lebel communique plutôt avec Marc Bouloiseau, secrétaire général des *Annales historiques de la Révolution française* et qui est aussi chercheur attaché au Centre de recherches historiques (CRH) fondé en 1949 par Fernand Braudel <sup>35</sup>. Elle

---

<sup>27</sup> Bibl. Institut de France, FFBC, lettre de Germaine Lebel à Fernand Braudel, 22 avril 1952.

<sup>28</sup> Bibl. Institut de France, FFBC, lettre du même à la même, 2 mai 1952.

<sup>29</sup> Arch. EHESS, procès-verbaux des séances du conseil d'administration de mars 1948 à juin 1960.

<sup>30</sup> Sur la part des femmes parmi les diplômés du supérieur entre 1948 et 1975, voir le graphique proposé par Valérie Albouy et Chloé Tavan dans « Accès à l'enseignement supérieur en France : une démocratisation réelle mais de faible ampleur », dans *Économie et Statistique*, t. 410, 2007, p. 3-22 (graphique p. 7).

<sup>31</sup> Bibl. Institut de France, FFBC, lettre de Germaine Lebel à Fernand Braudel, 29 mai 1952.

<sup>32</sup> Bibl. Institut de France, FFBC, lettre de la même au même, 29 mai 1952.

<sup>33</sup> Bibl. Institut de France, FFBC, lettre de la même au même, 28 octobre 1952.

<sup>34</sup> *Ibid.*

<sup>35</sup> Voir sa présentation en ligne : <<http://crh.ehess.fr/index.php?1977>> (consulté le 25 mai 2020).

informe ainsi Marc Bouloiseau que l'impression de son travail « accepté comme diplôme à l'École des hautes études, voici deux ans »<sup>36</sup> a commencé à Alger, où la reproduction est moins dispendieuse qu'en France. Elle est toutefois à la recherche d'une librairie dépositaire à Paris, et l'interroge en ce sens :

N'est-ce pas la librairie Colin qui assure d'ordinaire la vente des publications de l'École des hautes études ? Pensez-vous que je pourrais m'adresser à elle, ou bien à une autre librairie, Plon, par exemple ?<sup>37</sup>

En réponse, elle obtient l'autorisation du dépôt de son volume à la librairie Armand Colin. Marc Bouloiseau l'invite par ailleurs à se rapprocher directement du directeur commercial de cette maison d'édition, située boulevard Saint-Michel à Paris<sup>38</sup>. Après la parution de son ouvrage, Germaine Lebel n'en remet pourtant pas en main propre un exemplaire à Fernand Braudel lors de son passage à Paris. Elle se contente d'un envoi<sup>39</sup> et semble désormais peu se soucier de sa diffusion. Son histoire des relations diplomatiques entre la France et les Principautés danubiennes n'entre ainsi dans les collections de la bibliothèque de l'École nationale des chartes que le 6 décembre 1965, et le 28 avril 1972 à la bibliothèque de la Maison des sciences de l'homme.

Son travail de recherche étant publié, Germaine Lebel reprend le cours ordinaire de son service de conservatrice en chef à la Bibliothèque nationale d'Alger jusqu'à ce qu'une demande particulière de Fernand Braudel lui parvienne :

Puis-je attirer votre bienveillante attention sur la revue les *Annales* que dirigeait Lucien Febvre et dont j'assurerai la direction dorénavant avec MM. G. Friedmann et Ch. Morazé ? Nous avons, en effet, été obligés de prendre la revue à notre compte, ce qui pose des problèmes délicats de financement. À l'heure actuelle, une aide nous serait particulièrement précieuse, pour donner à notre revue un nouveau départ. Je vous serais très reconnaissant, si la chose vous était possible, de nous assurer les abonnements de quelques bibliothèques de votre ressort.<sup>40</sup>

Germaine Lebel donne tout d'abord une suite favorable à cette demande d'abonnement. Mais, en 1959, elle signale une difficulté au secrétaire des *Annales*. Elle indique que la réorganisation des services de la Bibliothèque nationale d'Alger l'oblige à « procéder à une nouvelle répartition des crédits »<sup>41</sup>. Les petites bibliothèques publiques algériennes ne seront plus servies. Cette disposition met Fernand Braudel dans l'embarras, qui lui demande par « bonne amitié d'avoir la gentillesse, si la chose était possible, de réviser [sa] décision »<sup>42</sup>. Il lui

---

<sup>36</sup> Bibl. Institut de France, FFBC, lettre de Germaine Lebel à Marc Bouloiseau, 8 février 1952.

<sup>37</sup> *Ibid*

<sup>38</sup> Bibl. Institut de France, FFBC, lettre du même à la même, 11 février 1952.

<sup>39</sup> Bibl. Institut de France, FFBC, lettre de Germaine Lebel à Fernand Braudel, 3 octobre 1955.

<sup>40</sup> Bibl. Institut de France, FFBC, lettre du même à la même, 23 avril 1957.

<sup>41</sup> Bibl. Institut de France, FFBC, lettre de la même au même, 6 janvier 1959.

<sup>42</sup> *Ibid*.

explique surtout que les *Annales*

ont fait un effort considérable de modernisation et leur tirage a considérablement augmenté, mais elles sont loin d'avoir une situation financière bien équilibrée. Avec la disparition presque complète de nos abonnements en Afrique du Nord (Maroc et Tunisie), le coup que nous portent les restrictions que vous m'annoncez est assez sérieux.<sup>43</sup>

Cette contrariété financière des *Annales* se prolongeant dans le temps, Germaine Lebel se trouve alors chargée « de vendre les numéros qui paraîtraient sans intérêt et trop dépareillés »<sup>44</sup>. Sa mission consiste en définitive à « se procurer toutes les ressources, même les plus petites »<sup>45</sup>.

Germaine Lebel agit à la fois comme une petite main contribuant à faire vivre un périodique, mais aussi comme une grande figure qui pourrait intégrer l'École pratique des hautes études, et Fernand Braudel va lui en faire la proposition sans détour.

### III. Une chartiste directrice d'études à la Maison des sciences de l'homme.

Je vous propose que mademoiselle Lebel soit nommée et titularisée directeur d'études à compter du 11 mars 1962 pour être affectée à la Maison des sciences de l'homme.<sup>46</sup>

Lorsque Fernand Braudel adresse cette proposition, en janvier 1962, au ministre de l'Éducation nationale par intérim, Pierre Guillaumat (1909-1991), on est à la veille des accords d'Évian. On pourrait alors avancer que le secrétaire des *Annales*, président de l'EPHE et promoteur de la Maison des sciences sociales agit dans un souci de protéger Germaine Lebel, toujours conservatrice en chef de la Bibliothèque nationale d'Alger. La proposition parisienne arriverait donc au moment opportun. Or il s'avère que ce sont ses compétences de bibliothécaire qui infléchissent ce changement de carrière. En novembre 1961, le conseil d'administration de la MSH est précisément à la recherche d'un responsable pour la bibliothèque-documentation et se déclare favorable à la nomination de Germaine Lebel<sup>47</sup>.

---

<sup>43</sup> *Ibid.*

<sup>44</sup> Bibl. Institut de France, FFBC, lettre de Geneviève Bollème (alors secrétaire particulière de Fernand Braudel) à Germaine Lebel, 20 septembre 1962.

<sup>45</sup> *Ibid.*

<sup>46</sup> Arch. EHESS, courrier officiel de Fernand Braudel au ministre de l'Éducation nationale, 24 janvier 1962.

<sup>47</sup> Arch. FMSH, dossier Germaine Lebel, comptes rendus du conseil d'administration de la MSH, 22 novembre 1961.

Cette nomination fait suite au décret paru <sup>48</sup>, quinze jours plus tôt, établissant par ailleurs une fonction de directeur d'études à la sixième section de l'EPHE.

Si Germaine Lebel s'apprête à occuper ce poste de directeur d'études, c'est en raison de plusieurs circonstances. Tout d'abord, son départ du corps scientifique des bibliothèques est rendu possible. Bien que le directeur général des bibliothèques de France n'ait pas « de candidat en vue pour la succession de M<sup>lle</sup> Lebel à Alger » <sup>49</sup>, il accepte néanmoins la démission de sa conservatrice en chef. Il rend d'ailleurs pour elle ce mouvement d'autant plus aisé qu'il rédige un courrier « passerelle » informant le ministère des Affaires étrangères :

J'ai l'honneur de vous faire connaître que par le décret du 7 novembre 1962, paru au Journal officiel du 11 novembre 1962, M<sup>lle</sup> LEBEL Germaine, docteur ès Lettres, conservateur en chef de la Bibliothèque nationale d'Alger, est nommée, à dater du 1<sup>er</sup> juillet 1962, directeur d'études à la 6<sup>e</sup> section de l'École pratique des hautes études (Maison des sciences de l'homme), et titularisée dans le grade correspondant (poste créé). <sup>50</sup>

Germaine Lebel bénéficie ainsi de cette autre circonstance, la création d'un poste de directeur d'études pour la MSH, sur la dotation de l'EPHE <sup>51</sup>. Sa nomination comme enseignante au sein d'une bibliothèque est une décision atypique. Elle permet d'assurer les liaisons manquantes entre deux structures issues du mécénat américain <sup>52</sup> : la MSH et l'EPHE. Jusqu'à présent, et hors du microcosme parisien, Germaine Lebel participait à la diffusion d'une revue et non au développement d'un grand établissement d'enseignement supérieur. Elle gère désormais le personnel et le matériel du service de bibliothèque et de documentation installé dans les locaux parisiens de la rue du Cherche-Midi <sup>53</sup>.

Ce tournant majeur dans la vie et la carrière de Germaine Lebel lui ouvre les portes d'une réussite professionnelle inédite parmi les intellectuels qui composent la sixième section de l'EPHE et font vivre la MSH, mais les promesses d'avenir laissent place à une vraie désillusion au bout de quatre années à peine.

Se sentant moins en phase avec sa mission, Germaine Lebel rédige deux lettres manuscrites

---

<sup>48</sup> Le décret évoqué paraît le 7 novembre 1961. (Arch. EHESS, lettre du directeur général des bibliothèques de France au directeur de la coopération avec la Communauté et l'étranger, service de la liquidation des traitements, 19 novembre 1962.)

<sup>49</sup> Lettre du directeur général des bibliothèques de France à l'administrateur de la MSH, 5 février 1962.

<sup>50</sup> Arch. FMSH, dossier Germaine Lebel, lettre du directeur général des bibliothèques de France au directeur de la coopération avec la Communauté et l'étranger, service de la liquidation des traitements, 19 novembre 1962.

<sup>51</sup> Arch. FMSH, dossier Germaine Lebel, compte rendu du conseil d'administration de la MSH, 23 mars 1963.

<sup>52</sup> Brigitte Mazon, *Aux origines de l'École des hautes études en sciences sociales : le rôle du mécénat américain (1920-1960)*, Paris, 1988.

<sup>53</sup> Arch. FMSH, fonds Jean Barin, lettre officielle de Germaine Lebel à l'administrateur de la MSH, René Marzocchi, 2 juin 1965.

le 13 octobre 1966. La première est adressée à Clemens Heller (1917- 2002), administrateur-adjoint de la MSH et responsable d'un important pôle de recherche-enseignement (Division des Aires Culturelles) de la sixième section de l'EPHE. Elle lui demande notamment de la «décharger de [s]es fonctions de directeur du service de bibliothèque et de documentation à la Maison des sciences de l'homme, à compter du 15 octobre »<sup>54</sup>. Elle y exprime, de plus, son souhait de se consacrer, en sa qualité de directrice d'études, à des tâches d'enseignement au sein de l'institution mère, l'EPHE. Autrement dit, elle formule le désir de quitter sa fonction de bibliothécaire et d'enseigner une discipline. Son second courrier est destiné à Fernand Braudel. Il est plus long ; elle y évoque brièvement son retrait du service de documentation et s'applique surtout à présenter ses premiers enseignements.

Vous voudrez bien trouver ci-joint une lettre officielle dans laquelle je vous demande de bien vouloir me décharger de mes fonctions de directeur du service bibliothèque- documentation, à compter du 15 octobre.

Cette solution me paraît effectivement la meilleure et je vous suis particulièrement reconnaissante pour la compréhension et la bonté que vous avez bien voulu me montrer en cette circonstance.

J'ai communiqué à M. Velay le titre volontairement assez vague que je propose pour mon enseignement *Recherches sur la bibliographie et la bibliothéconomie* dans le domaine des sciences de l'homme, titre auquel M. Demery [conieci] ne voit pas d'objection. M. Velay m'ayant conseillé de faire sauter le mot *Recherche*, nous avons finalement opté pour la formule suivante : *La bibliographie et la bibliothéconomie dans le domaine des sciences de l'homme*. Au cours des prochains jours, je compte délimiter un sujet plus restreint pour les cours de cette année, qui puisse intéresser à la fois les étudiants en sciences sociales et les bibliothécaires.

Puis-je me permettre, en vous exprimant à nouveau ma reconnaissance d'émettre le vœu que cette solution constitue un premier stade et que, par la suite, ma situation puisse être entièrement régularisée, dans la plénitude des droits et obligations inhérents au titre de directeur d'études ? Mais, sur ce point, je fais entièrement confiance à votre jugement et à la bienveillance que vous m'avez toujours témoignée.

Par ailleurs, je ne quitterai pas la Maison à laquelle je reste très attachée. J'y serai toujours présente puisqu'on va m'aménager un petit bureau boulevard Saint-Michel, où je viendrai travailler chaque jour. J'y resterai à la disposition le cas échéant.<sup>55</sup>

Germaine Lebel ne s'explique pas sur les raisons profondes qui l'amènent à « divorcer » de la MSH. En revanche, elle exprime très clairement le désir d'évoluer professionnellement dans toute la latitude que lui permet réglementairement sa fonction et de continuer à gagner sa vie en tant que personnel enseignant de l'EPHE. Son ancrage scientifique est loin d'être contesté par Fernand Braudel, qui lui répond en ces termes :

J'ai bien reçu en son temps votre lettre me confirmant le souhait que vous m'aviez exprimé lors de notre entretien d'être déchargée, à compter du 15 octobre, de vos fonctions de directeur du service bibliothèque-documentation de la Maison des sciences de l'homme.

---

<sup>54</sup> Arch. FMSH, dossier Germaine Lebel, lettre manuscrite de Germaine Lebel à l'administrateur général de la MSH, Clemens Heller, 13 octobre 1966.

<sup>55</sup> Arch. FMSH, dossier Germaine Lebel, lettre de la même à Fernand Braudel, 13 octobre 1966.

Je tenais à vous dire combien j'ai été sensible au dévouement constant dont vous avez fait preuve pour organiser ce service essentiel à la réussite de notre entreprise. Vous avez eu, avec persévérance et succès, à surmonter toutes les difficultés matérielles et je vous suis reconnaissant de l'aide précieuse que vous nous avez ainsi apportée et que vous ne manquerez pas de continuer à nous apporter dans votre future activité. Cette reconnaissance est également celle de notre conseil d'administration qui a tenu, à plusieurs reprises, à souligner les qualités de votre action et les résultats obtenus.

Je souhaite que l'enseignement que vous allez donner dans le cadre de la sixième section de l'École pratique des hautes études vous apporte toutes les satisfactions que vous en attendez. Je ne manquerai pas, en tant que président de la section, de soumettre, au moment opportun, votre situation pour régularisation à l'assemblée des directeurs d'études.<sup>56</sup>

Ainsi à l'automne 1966 Germaine Lebel dispense-t-elle ses premiers séminaires concernant «Les ressources des bibliothèques parisiennes en matière de sciences sociales». Son public, composé de bibliothécaires, de documentalistes et de chercheurs, lui permet de croiser l'expérience de son premier métier avec l'activité scientifique d'une universitaire. Elle transmet son savoir à plus d'une vingtaine d'élèves la première année, chiffre qui double à la rentrée universitaire suivante<sup>57</sup>. À la fin des années 1960, elle accueille même des bibliothécaires étrangers venus du Canada, du Brésil, du Paraguay, et du Maroc, entre autres pays du continent africain<sup>58</sup>. La diversité de son auditoire est aussi grande que celle des lieux de visites et d'études où elle entraîne les élèves de son séminaire. Au fonctionnement de la Bibliothèque nationale, de la Documentation française, de l'Institut français du pétrole viennent ainsi s'ajouter, à partir des années 1970, d'autres objets d'analyse comme le Centre national de recherche scientifique (CNRS), la MSH, le Centre culturel Pompidou, le Centre de recherche pour l'expansion économique, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) et ses bibliothèques, l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), l'Institut national d'études démographiques (INED), la bibliothèque Forney, le Centre Pompidou.

Pendant six ans, les enseignements de Germaine Lebel à l'EPHE sont tolérés. Elle forme des générations de femmes et d'hommes avec un peu plus d'envergure et une plus grande légitimité à partir de 1972 car, cette année-là, elle est autorisée à diriger des travaux et se sent donc « plus à [s]on aise et [s]es relations avec [s]es collègues s'en trouve[nt] facilitées, notamment en ce qui concerne la préparation et l'examen des mémoires d'étudiants »<sup>59</sup>.

Chartiste de formation, elle n'était pas vouée à devenir directrice d'études, ce qui ne l'empêche pas d'avoir des disciples. Au sein de son groupe d'élèves, trois étudiantes vont

---

<sup>56</sup> Arch. FMSH, dossier Germaine Lebel, lettre du même à la même, 21 novembre 1966.

<sup>57</sup> Arch. EHESS, programme des enseignements et séminaires de 1967-1968 et 1968-1969.

<sup>58</sup> Arch. EHESS, programme des enseignements et séminaires de 1970-1971.

<sup>59</sup> Bibl. Institut de France, FFBC, lettre de Germaine Lebel à Fernand Braudel, 22 juin 1972.

particulièrement s'illustrer et obtenir le diplôme de l'institution héritière de la sixième section de l'EPHE, l'EHESS <sup>60</sup>.

Anne-Marie Lefèvre recevra ainsi en 1976 un diplôme de l'EHESS pour son mémoire intitulé *Une bibliothèque administrative : la bibliothèque de la préfecture de Paris* <sup>61</sup>. Ce diplôme est la consécration d'un premier travail portant sur *Les catalogues matières à vedettes géographiques* <sup>62</sup>, exposé dans le séminaire de sa directrice d'études Germaine Lebel, au cours de l'année universitaire 1971-1972. Puis, à l'automne 1972, Anne-Marie Lefèvre commence à travailler sur *La bibliothèque de la préfecture de Paris*, et détaille par deux fois l'état de ses recherches auprès de Germaine Lebel, avant de rédiger son mémoire et d'en soumettre une version finale <sup>63</sup>.

Il en est de même pour Marie-Cécile Anfray qui reçoit en 1977 le diplôme de l'EHESS pour son mémoire consacré au *Répertoire bibliographique des biographies collectives du Poitou* <sup>64</sup>. Si Germaine Lebel est déjà à ce moment-là directrice d'études honoraire, elle ne dirige pas moins le travail d'une autre étudiante, Monique Potier, diplômée en 1978 à l'issue d'une recherche dédiée à *La bibliothèque du laboratoire d'anatomie de la Faculté de médecine de Paris* <sup>65</sup>.

Les trois héritières intellectuelles de Germaine Lebel s'inscrivent ainsi dans un métier de femmes, dans une branche d'activité professionnelle où le genre féminin peut gagner sa vie <sup>66</sup>. La difficulté pour ces femmes résidait peut-être moins dans l'épreuve que représentait le fait de trouver un emploi que dans le souci d'accéder à des postes traditionnellement réservés aux hommes. Germaine Lebel, malgré le soutien de Fernand Braudel, a connu un itinéraire de femme : empêchée d'enseigner la discipline royale qu'est l'histoire, elle a été cantonnée dans ses sciences auxiliaires, la bibliographie et la documentation, beaucoup moins prestigieuses.

Corinne M. Belliard.

---

<sup>60</sup> En ligne : < <https://www.ehess.fr/fr/histoire-EHESS> > (consulté le 25 mai 2020).

<sup>61</sup> Arch. EHESS, inventaire des mémoires de diplômes.

<sup>62</sup> Arch. EHESS, programme des enseignements de 1971-1972, p. 87.

<sup>63</sup> Arch. EHESS, programme des enseignements et séminaires de 1972-1973 et 1973- 1974.

<sup>64</sup> Arch. EHESS, inventaire des mémoires de diplômes. Sur ses travaux préparatoires, voir le programme des enseignements et séminaires de 1972-1973, p. 77, et le programme des enseignements et séminaires de 1975-1976, p. 56.

<sup>65</sup> Arch. EHESS, inventaire des mémoires de diplômes. Ses travaux pratiques sont annoncés dans le programme des enseignements et séminaires de 1972-1973, p. 76.

<sup>66</sup> Sylvie Fayet-Scribe, *Histoire de la documentation en France : culture, science et technologie de l'information (1895-1937)*, Paris, 2000.